



Lundi 24 novembre les élus communautaires se sont réunis en conseil.
Retour sur quelques délibérations adoptées.

1- Le Grésivaudan acte son Projet Culturel du Territoire

Le Projet culturel de territoire (PCT), accompagné par la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, est un outil stratégique destiné à coordonner et à renforcer l'action culturelle dans le Grésivaudan pour la période 2026-2032. Il est le prolongement du Plan d'éducation artistique et culturelle (PLEAC) et s'inscrit dans le Projet de territoire du Grésivaudan. Entre 2024 et 2025, plus de 450 acteurs (culture, social, éducation, économie, tourisme, habitants, Conseil de développement) ont été mobilisés par le comité de pilotage et la commission culture via des ateliers, des immersions et des entretiens. Le PCT s'appuie sur 3 piliers : la coopération intersectorielle développée avec le PLEAC, le travail partenarial consolidé (Plan lecture, Contrat territoire lecture) et une gouvernance plus transversale intégrant de nombreux élus. Il entend mettre en œuvre les droits culturels en impliquant davantage les habitants, développer les arts visuels et numériques, valoriser les patrimoines variés du territoire, et intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux à la politique culturelle. Pour ce faire les élus ont défini 4 orientations stratégiques :

1. Faire de la culture un levier d'émancipation en réduisant les inégalités d'accès à la culture, renforçant le maillage culturel, le tout, en rendant l'offre culturelle plus lisible en favorisant la participation des habitants.
2. Élargir les coopérations. Pour cela il s'agira de consolider les réseaux existants, d'ouvrir des liens avec le sport, le tourisme, l'économie et d'encourager le partage d'expériences, de compétences et de ressources.
3. Contribuer à l'attractivité du territoire via la valorisation du patrimoine et l'obtention du label Pays d'art et d'histoire, la création d'une programmation fédératrice, le soutien aux arts innovants et la coopération avec les territoires voisins.
4. Engager la culture dans la transition écologique en sensibilisant aux enjeux environnementaux, réduisant l'impact écologique des actions culturelles et en soutenant les initiatives engagées dans les transitions.

2- 2026, aller plus loin avec l'artothèque

La communauté de communes a créé, en janvier 2025, une artothèque destinée à soutenir les artistes professionnels et à faciliter l'accès des habitants aux arts visuels.

Toujours en 2025, le ministère de la Culture et le Centre National des Arts Plastiques (CNAP) ont lancé le plan « artothèques en ruralité », comprenant des aides financières, une structure d'exposition mobile et une commande nationale intitulée « Natures diverses » (douze estampes d'artistes reconnus). Le Grésivaudan a

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/@le-gresivaudan).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16 presse@le-gresivaudan.fr

répondu à cet appel à manifestation d'intérêt afin de renforcer sa politique en faveur des arts visuels. Sa candidature s'articulait autour de 3 objectifs :

1. Augmenter le nombre d'œuvres pour développer l'Education Artistique et Culturelle et faciliter des expositions dans tout le territoire, y compris dans les lieux non équipés ;
2. Rendre la collection plus inclusive
3. Renforcer la reconnaissance professionnelle de l'artothèque, notamment en lien avec les autres artothèques régionales et en vue d'une adhésion à l'Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques ;

En juillet 2025, la communauté de communes a obtenu une subvention du CNAP d'un montant de 50 000€ pour l'acquisition d'œuvres et leur encadrement et la fabrication de la structure modulable). Le CNAP a également attribué à l'artothèque du Grésivaudan, les douze œuvres de la commande « Natures diverses », ainsi qu'un budget complémentaire de 1 800 € pour leur encadrement. Au total, Le Grésivaudan reçoit donc 51 800 € pour développer son artothèque en 2026.

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/@legresivaudan).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16 presse@le-gresivaudan.fr